

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 AVRIL 2022

Convocation adressée le 24/03/2022 par la Directrice.

Le Conseil d'école s'est réuni le 5/04/2022 à 18H, dans la salle d'activités.

Secrétaires de séance : M. Champalaune, M^{me} Houdouin et M. Roger

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
M ^{me} PINTO	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
M ^{me} BEBIN M ^{me} POINTEREAU M ^{me} HOUDOUIN M. ROGER	Enseignante Enseignante Enseignante Enseignant
ELUS	
M ^{me} JOHANET-FOURAGE M. POINCLOUX	2 ^{eme} Vice-Présidente du SMIIS Maire de Crottes en P et V-Pdt
PARENTS D'ELEVES	
M. FICHEL M. CHAMPALAUNE	Elu titulaire Elu titulaire

Membres invités

Nom	Qualité
M ^{me} SOURCEAU	Intervenante en musique

Membres absents

Nom	Qualité
M. PICHARD (excusé)	IEN
M. ROULIN (excusé)	Elu titulaire
M ^{me} DUMAND (excusée)	Enseignante
M ^{me} LEVERT (excusée)	Enseignante
Mme MORIZET (excusée)	Elue titulaire
M. FORTIN (excusé)	Elu titulaire
M ^{me} CAMPAGNE (excusée)	Elue titulaire
M. LEGENDRE (excusé)	Maire d'Aschères le M
M. DESCHAMPS (excusé)	Président du SMIIS
M. GAUCHER	Maire d'Attray
M. MASSEIN	Maire de Montigny
M. VANNIER	Maire de Oison

1) Approbation du PV

Le précédent procès-verbal est approuvé.

2) Vie de l'école

a) Les rencontres parents-enseignants

Les enseignants du CP au CM2 ont rencontré ou rencontreront avant ou après les vacances de printemps, en rendez-vous individuel, les parents qui le souhaitent afin de leur faire un compte-rendu des évaluations effectuées.

Comme indiqué lors du 1^{er} Conseil d'école, une seconde passation d'évaluations nationales a eu lieu du 28 février au 11 mars pour les CP. Ce **point d'étape** doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves. **En français**, les situations proposées ont porté sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite, et la lecture à voix haute. **En mathématiques**, les situations d'évaluation ont concerné les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes.

Un bilan, avec chaque parent de CP qui le souhaite, a été organisé ou le sera à l'issue de ces évaluations. Mme Pinto a rencontré ses parents d'élèves.

b) La sécurité

Un deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le **vendredi 11 mars**.

Un exercice intrusion sera effectué le **vendredi 8 avril**. Il s'agira de s'entraîner à évacuer les lieux le plus silencieusement et rapidement possible.

Un exercice de confinement (PPMS Risques majeurs) aura lieu le **jeudi 28 avril**. Chaque enseignant de l'école élémentaire dispose d'une télécommande afin de donner l'alerte en cas d'intrusion ou de confinement.

Les représentants de parents d'élèves font part de la question suivante : **Lorsqu'un incident survient pour le bus, le SMIIS peut-il utiliser Panneau Pocket pour évoquer un retard possible ou une annulation du circuit au lieu que la Secrétaire appelle certains parents et pas d'autres et que ces parents "oubliés" ou n'étant pas dans les papiers de la Secrétaire attendent l'arrivée potentielle du bus.** *Une fiche présentant les référents transport de chaque commune est établie en début d'année scolaire. Mme Johanet-Fourage informe l'assemblée que cette fiche est adressée, dès septembre, à chaque commune pour modifications éventuelles. Chacune de ces communes communiquent alors au secrétariat d'Aschères les noms et coordonnées des parents à*

contacter (référents). En aucun cas, le secrétariat du SMIIS ne « sélectionne » les parents à appeler.

Les maires sont contactés en premier lieu. Sans réponse de leur part, le secrétariat du SMIIS contacte alors le ou les référents qui, à leur tour, relaient l'information auprès des familles. Son fonctionnement sera rediscuté au cours d'une prochaine réunion syndicale. Une mise à jour des données de ce document est également prévue.

c) La santé

L'infirmière scolaire a rencontré les élèves de CE2. Elle effectuera ses bilans infirmiers auprès des CP après les vacances de printemps. Un bilan sera ensuite transmis aux enseignantes.

Un nouveau protocole sanitaire est paru le 14 mars. Il a été diffusé aux familles via educartable.

d) Les APC

Les élèves sont pris en charge par petits groupes sur des notions définies par l'enseignant, selon les difficultés repérées. Certains élèves progressent ~~petit à petit~~. Le travail en petits groupes est, dans l'ensemble, bénéfique.

e) Les sorties – Les projets

L'équipe enseignante a dressé le bilan du précédent projet d'école et a établi le nouveau, validé par l'inspecteur M. Pichard. Celui-ci comporte 3 axes :

Axe 1 : Enseigner les fondamentaux

❖ Objectifs : Lire et compter

❑ **Lire : décoder et augmenter sa fluidité**

❖ Indicateurs retenus (Pourquoi le travail autour de la lecture ?) : Résultats aux évaluations nationales CP et CE1 et aux tests de fluence du CP au CM2

❖ Cibles à atteindre : Atteindre les différents paliers de l'échelle ELFE (Evaluation de la Lecture en FluencE). Tendre vers une automatisation du décodage et une lecture globale d'un plus grand bagage de mots

❖ Classes : du CP au CM2

❖ Description de l'action : Améliorer la fluidité de lecture des élèves

Mise en œuvre en classe : S'entraîner de façon hebdomadaire à la lecture rapide (syllabes, mots/logatomes, phrases, textes). Pratiquer régulièrement la lecture oralisée (volume, respiration, intonation, rythme...). Pratiquer différentes formes de lecture à

voix haute (à l'unisson, répétée, en binômes...). Lire pour autrui (lecture devant un public, lecture enregistrée)

- ❖ Evaluation de l'action (en fin d'année) : Evaluer le niveau de fluence des élèves par rapport au palier de l'échelle ELFE : 80 % des élèves atteignent à minima le nombre de mots lus en une minute selon le niveau : CP (62) - CE1 (85) - CE2 (103) - CM1 (109) - CM2 (135)
Pour les élèves n'atteignant pas cet objectif, un critère de progressivité sera mis en place : avoir à minima doublé le nombre de mots lus entre septembre et juin.

☐ **Compter : Maîtriser des procédures de calculs**

- ❖ Indicateurs retenus (Pourquoi le travail autour des procédures de calculs ?) : Résultats aux évaluations nationales CP et CE1 et aux évaluations et bulletins annuels.
- ❖ Cibles à atteindre : Mémoriser pour automatiser les résultats de calcul. Diminuer les erreurs de calcul dans l'application des techniques opératoires.
- ❖ Classes : du CP au CE2
- ❖ Description de l'action : Améliorer la mémorisation des tables, des doubles, des moitiés, des compléments
Mise en œuvre en classe : Entraînement régulier. Verbalisation des stratégies à mettre en place. Utilisation de supports variés : jeux, chants, comptines, méthode "Multimalin", affichages...
- ❖ Evaluation de l'action (en fin d'année) : Pour les **CP** : Obtenir au minimum 7 calculs justes sur 10 (additions en 1 minute). Obtenir au minimum 6 calculs justes sur 10 (soustractions en 1 minute). Pour les **CE1** : Obtenir au minimum 12 calculs justes sur 20 (additions et soustractions mélangées en 1 minute). Pour les **CE2** : Obtenir au minimum 15 calculs justes sur 20 (additions, soustractions et multiplications mélangées en 1 minute).

☐ **Compter : Résoudre des situations problèmes par des stratégies adaptées**

- ❖ Indicateurs retenus (Pourquoi le travail autour de la résolution de problèmes ?) : Evaluations périodiques, nationales de 6^{ème} et travail régulier sur des problèmes ritualisés.
- ❖ Cibles à atteindre : Améliorer la connaissance de la typologie des problèmes. Améliorer la connaissance des procédures de résolution des problèmes.
- ❖ Classes : du CE2 au CM2

- ❖ Description de l'action : Progresser en résolution de problèmes
Mise en œuvre en classe : Créer un référentiel commun de typologies (composition, transformation, comparaison). Automatiser les procédures des problèmes reconnus. Augmenter la manipulation pour se créer une image mentale. Présenter des énoncés proches de l'univers de l'enfant, du cadre scolaire, de la vie quotidienne.
- ❖ Evaluation de l'action (en fin d'année) : Evaluer par un système de ceintures. Atteindre à minima en :
 - CE2** : niveau orange (augmentation, diminution, comparaison avec recherches de l'état initial et final)
 - CM1** : niveau bleu (augmentation, diminution, comparaison avec recherches de l'état initial et final, réunion/partage)
 - CM2** : niveau rouge (toutes les typologies précédentes avec une complexité des données : nombres/opérations/nombre d'étapes à réaliser)

Axe 2 : Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant

- ❖ Objectifs : Développer l'attention et la concentration
 - ☐ **Développer le goût de l'effort**
- ❖ Indicateurs retenus (Pourquoi travailler autour du goût de l'effort ?) : Refus de travailler. Marques de désintérêt pour le travail. Découragement avant même de débiter une activité.
- ❖ Cibles à atteindre : S'engager volontairement dans le travail : Accepter d'essayer, de se tromper - Valoriser l'erreur dans le processus d'apprentissage – Persévérer - Evoluer dans les paliers d'apprentissage - Respecter des contrats
- ❖ Classes : du CP au CM2
- ❖ Description de l'action : Donner le goût de l'effort aux élèves
Mise en œuvre en classe : Mettre en place des "contrats" avec des "récompenses symboliques" à chaque palier (cartes privilèges, ceintures, trophées, tampons...). Multiplier les essais, les tâtonnements dans le processus d'apprentissage. Valoriser l'auto-évaluation. Entraîner les élèves sur des exercices qui comportent volontairement des erreurs (corriger des dictées seul ou à plusieurs, analyser plusieurs schémas de problèmes mathématiques dont certains sont erronés pour identifier la/les bonne(s) réponse(s)...). S'engager dans un affrontement collectif et faire preuve de fair play. Choisir un contrat (de course par exemple) et s'y tenir.
- ❖ Evaluation de l'action (en fin d'année) : Obtenir à minima 80 % des contrats tenus. Obtenir un nombre de cartes privilèges défini selon le niveau de classe. Réaliser un défi donné seul et à plusieurs et observer les comportements (mise à la tâche individuelle et collective, poursuite de l'effort malgré les difficultés rencontrées, achèvement du travail).

Axe 3 : Travail autour de la justice scolaire

- ❖ Objectifs : Prendre en compte le sentiment d'injustice, la justice reconstructive, le cadre et les règles
 - ▢ **Développer les pratiques de résolution de conflits**
- ❖ Indicateurs retenus (Pourquoi le travail autour de la résolution de conflits ?) : Conflits lors des récréations, pendant les déplacements, la mise en rang, pendant des activités diverses (EPS, ateliers...), durant la pause méridienne...
- ❖ Cibles à atteindre : Moins de conflits. Climat de classe apaisé et propice aux apprentissages. Gestion autonome de la résolution de conflits de faible intensité. Lutte contre le harcèlement scolaire
- ❖ Classes : du CP au CM2
- ❖ Description de l'action : Pour un climat de travail serein
 - Mise en œuvre en classe : Identifier ses émotions et celles d'autrui. Mettre en place et approfondir les messages clairs. Mettre en place un contrat pour valoriser les comportements positifs. Apprendre à mieux se connaître avec les jeux coopératifs. Accentuer l'entraide. Travailler en collaboration avec les différents partenaires scolaires (SMIIS, école, parents, animateurs). Elaborer une charte interne commune à toutes les classes (réparation, sanction) avec la mise en place d'une terminologie précise.
- ❖ Evaluation de l'action (en fin d'année) : Augmenter la part des petits conflits réglés entre élèves (messages clairs). Nombre de contrats réussis mettant en œuvre des comportements positifs. Evaluer la bonne utilisation d'une échelle des émotions (par exemple : être capable d'identifier son état d'esprit au moment de l'entrée en classe, ...). Diminuer le nombre de cas "d'intimidations" signalées.

Toutes les classes ont bénéficié d'un cycle bowling, en partenariat avec le club de Saran et la FFBSQ (Fédération Française de Bowling et des Sports de Quilles) qui nous a gracieusement prêté du matériel. Les enseignants ont bénéficié d'une « formation » adaptée à chaque classe d'âge. Outre la cohésion, l'entraide, la persévérance, l'engagement civique des élèves dans les différents rôles à tenir (joueur/spectateur, arbitre), les enfants ont pu développer diverses compétences liées notamment au lancer, à l'équilibre... Il est envisagé une sortie afin que les élèves puissent pratiquer sur de « vraies pistes ».

Depuis la semaine du 28 février, les classes de CP et CE1 se rendent au BAF de Neuville aux Bois soit le lundi, soit le jeudi après-midi.

Dans le cadre de notre projet annuel sur l'environnement, toutes les classes de l'école ont proposé aux élèves des défis à réaliser sur une période de 3 semaines à partir du 14 mars 2022.

A compter de cette date, les élèves ont donc été mis à l'épreuve ... écologique !

À partir d'une liste de gestes écolos établie par l'association Ma Petite Planète, les élèves ont été invités à passer à l'action pour la protection de l'environnement. Toutes les classes et les adultes de l'école y ont contribué, via la coopération et la solidarité.

Certaines des actions à réaliser ont été faites à la maison avec l'entourage des élèves, entre camarades de classe en dehors ou pendant les temps scolaires. Ces défis sont en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) et font partie des enseignements du programme scolaire. Ces défis ont été poursuivis durant la classe de découverte.

Nous remercions très sincèrement les familles, les élèves, les différents adultes de l'école qui ont joué le jeu en adhérant et en coopérant à ce projet.

Classement sur 481 classes : CP Mme Pinto : 111^{ème} – CP Mme Dumand : 149^{ème} – CE1 : 229^{ème}

Classement sur 443 classes : CE2 : 138^{ème} - CM1 : 309^{ème} - CM2 : 8^{ème}

Pour information, les CM2 sont 22^{èmes} sur 1581 classes.

Les représentants de parents d'élèves font part de la question suivante : **Est ce qu'il est envisageable de prévoir des animations autour des jeux olympiques afin de faire découvrir/connaître l'olympisme et ses valeurs ? (En vue de Paris 2024). De nombreux outils et animations peuvent être mis à disposition de l'école (CNOSF et CROS région Centre Val de Loire).** *Nous envisageons effectivement de travailler autour des jeux olympiques durant l'année 2023/2024.*

Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont partis en classe de découverte à Pénestin du 28 mars au 2 avril. Les élèves, comme les adultes, sont ravis de leur séjour et rentrent plein de souvenirs. Nous avons été très chanceux avec la météo. La sortie dans les marais salants à Guérande a été offerte par la coopérative scolaire. Un livre de photos souvenir sera proposé à l'achat aux parents qui le souhaitent.

Mme PINTO adresse ses remerciements aux différentes communes du SMIIS ainsi qu'au Conseil Départemental pour leur participation financière.

Dans le cadre de leur projet « eau », les CM1 et CM2 ont participé à différents ateliers :

Promenade dans la commune d'Aschères le Marché afin de repérer les différentes « traces » d'utilisation de l'eau et plus particulièrement de l'eau domestique, réalisation d'expériences en lien avec le thème (les vases communicants pour initier la compréhension du fonctionnement d'un château d'eau, création d'un nuage, activités autour des mélanges, comment « nettoyer » l'eau...), une animation autour de la gestion des eaux domestiques menée par la Maison de la Loire.

Prochainement, les élèves participeront aux ateliers suivants : visite de la station d'épuration d'Artenay, animation autour de la faune et de la flore de la Maison de la Loire et du Loiret, réalisation de panneaux retraçant les connaissances acquises au cours du projet (une réflexion est menée sur la présentation d'une exposition autour de ce travail soit lors de la fête des écoles ou en interne aux autres classes).

L'accord pour la visite du château d'eau d'Aschères est toujours en attente depuis novembre et la dernière demande de Mme Bébin. Une réponse ne devrait pas tarder.

M. Campagne est intervenu auprès des CM1 pour parler de Jeanne d'Arc dans le cadre d'une association de reconstitutions historiques "La Mesmie des leus du Val de Loire". Il a également présenté aux enfants les armures et les armes du XV^{ème} siècle et il a pu répondre aux questions des enfants.

Les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une intervention de la gendarmerie à propos des lois, des droits et des devoirs, du respect et des incivilités le 10 janvier, dispensée par la MCPF45 (Maison de Confiance et de Protection des Familles du Loiret).

Les CM2 passeront également un « permis internet » en classe.

Les élèves de Mme Bébin ont bénéficié d'une intervention sur la sécurité routière avec les gendarmes de Beaune la Rolande **le 10 mars**.

Nous aimerions mettre en place les carrés potagers au retour des congés de printemps. Serait-il possible, comme évoqué précédemment, d'avoir de la terre végétale à mélanger au terreau ? Les paniers de basket pourraient-ils être installés durant les vacances de printemps ?

L'école a été livrée fin décembre de matériels informatiques dans le cadre du projet « Pour un Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires » (SNEE) : 8 ordinateurs portables (4 enseignants, 3 classe mobile, 1 pour la directrice) équipés de souris et de sacoches, 7 graveurs DVD externes, 1 disque dur externe pour la direction, 6 visualiseurs, 1 imprimante multifonction pour la direction, 1 valise mobile avec 20 tablettes et 1 PC portable dédié. Deux robots ont été offerts (1

bluebot et 1 thymio). Il restera à choisir les services et ressources numériques. Nous remercions vivement le SMIS de nous avoir soutenus dans ce projet.

f) Les « festivités »

Un goûter de Noël a été offert aux enfants par la coopérative scolaire. Les élèves ont pu déguster des brioches et différentes friandises accompagnées de jus de fruits. Ces achats ont été réalisés à l'épicerie « Chez Pépère » qui est en lien avec la boulangerie Caillaux de Neuville aux Bois. Ce goûter fut bien apprécié de tous. La plupart des élèves a pu ensuite visionner quelques vidéos.

Comme indiqué à l'ensemble des familles de l'école, le carnaval a été annulé. Nous avons toutefois proposé aux enfants volontaires de venir déguisés le 8 avril. Les représentants de parents d'élèves des deux écoles souhaitent offrir un petit moment de convivialité, sous la halle, à l'issue de cette journée. La vente de gâteaux et boissons seront au profit des coopératives scolaires des écoles.

Anne Claire Sourceau, intervenante musicale, permet aux enfants de travailler l'écoute, la pratique vocale et instrumentale au sein d'un projet autour du thème de l'environnement tous les mardis de fin septembre à fin mai. Les conditions de ses interventions sont très particulières cette année, en raison de la pandémie et des absences très fréquentes. Elles ne permettent pas d'envisager une restitution selon les modalités des années précédentes. En fonction des conditions météorologiques, nous envisageons une restitution musicale, dans la cour de l'école, **le vendredi 13 mai à 18h**. Nous solliciterons les familles dès la sortie des classes afin d'installer quelques bancs/chaises dans la cour. Nous demanderons à Frédéric Riva sa sono. Mme Sourceau souhaiterait connaître le planning d'occupation du gymnase afin de s'assurer que la restitution ne sera pas gênée par le niveau sonore provenant des entraînements. Nous espérons que l'ensemble des spectateurs feront preuve d'écoute et de respect.

Si la météo n'est pas favorable, cette restitution ne pourra pas être reportée. Néanmoins, nous ferons parvenir aux familles des vidéos retraçant notre travail annuel.

Une réunion concernant l'organisation de la fête des écoles du **vendredi 24 juin** serait à prévoir afin de pouvoir mutualiser les différentes idées des familles et des enseignants. Une lettre type de demande de lots sera disponible sur le site de l'école afin de démarcher les entreprises.

Les représentants de parents d'élèves font part de la question suivante : **Quels points de vue porteriez-vous sur la création d'une APE pour aider les enseignants dans l'organisation des manifestations ? Cette association pourrait couvrir les deux écoles.**

Il avait déjà été proposé aux représentants de parents d'élèves de se réunir en association en 2019. Cette demande n'avait pas obtenu d'accueil favorable à l'époque. L'équipe enseignante reste favorable à cette démarche.

Un habitant d'Aschères a fait un don de **500 €** pour les deux écoles. La somme sera partagée au prorata du nombre d'élèves.

Le photographe a permis d'obtenir **1036 €**.

La vente de chocolats a rapporté, quant à elle, **626,59 €** à la coopérative scolaire.

Nous remercions bien sincèrement les familles pour leur participation.

g) Les admissions pour l'année scolaire 2022-2023

Elles auront lieu les **26, 28 et 29 avril**. Les parents devront s'inscrire en ligne pour prendre rendez-vous avec la directrice.

Les représentants de parents d'élèves font part de la question suivante : **Que va engendrer la fermeture de la classe pour la répartition des élèves ? Cela va engendrer le départ de Mme Houdouin, des classes avec des effectifs plus chargés et des doubles niveaux.**

h) Budgets

Différents budgets SMIIS ont été votés en mars et certains le seront au début du mois d'avril.

L'avenant au contrat pour la mise en œuvre des séances d'éducation musicale (Fédération des CMR) a été reconduit pour un montant de 1 975,33€. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un taux d'actualisation de 2,20 % est à noter. Nous remercions le SMIIS de nous permettre de poursuivre notre collaboration avec Mme Sourceau pour la richesse pédagogique et culturelle qu'elle apporte à tous les élèves.

Le 5/04/2022, la séance est close à 20h15. Le **prochain conseil** d'école se déroulera le **14/06/2022**.

La Présidente,



Les Secrétaires,



Un représentant de parents d'élèves



M^{me} PINTO

M^{mes} Houdouin et M. Roger

M. Champalaune